



Allocution de SEM Jean Ping

Président de la Commission de l'Union africaine

à l'occasion de

**La 26^{ème} Réunion du Comité des Chefs d'Etat et de
Gouvernement pour l'Orientation du NEPAD**

Addis Abeba

Le 28 Janvier 2012

Monsieur Le Président de la République de Guinée Équatoriale, Président de l'Union Africaine,

Monsieur Le Premier Ministre de la République Fédérale Démocratique d'Éthiopie, Président du Comité des Chefs d'État et de Gouvernement pour l'Orientation du NEPAD,

Messieurs les Membres du Comité des Chefs d'État et de Gouvernement pour l'Orientation du NEPAD,

Monsieur Le Secrétaire Exécutif de la Commission Économique pour l'Afrique,

Mesdames et Messieurs Les Ministres,

Mesdames et Messieurs les Commissaires,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Organisations Régionales et Internationales,

Mesdames et Messieurs,

1. C'est toujours un grand honneur pour moi de prendre la parole à l'occasion de vos réunions et plus particulièrement aujourd'hui à l'ouverture de cette 26^{ème} réunion du Comité des Chefs d'État et de Gouvernement pour l'Orientation du NEPAD. Mes premiers mots seront de souhaiter chaleureusement à tous la bienvenue aux présentes assises.

2. Permettez-moi d'abord d'exprimer toute notre gratitude aux membres du Comité des Chefs d'Etat et de Gouvernement pour l'Orientation du NEPAD pour le soutien constant accordé à la Commission et à son Agence du NEPAD. Par la même occasion, je voudrais remercier le Gouvernement et le peuple de la République Fédérale Démocratique d'Ethiopie pour l'accueil chaleureux habituel réservé à toutes les délégations participant à cette réunion. Enfin je ne saurais oublier de saluer les représentants des organisations régionales et internationales ici présents.

Monsieur Le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

3. L'année 2011 a été marquée par le dixième anniversaire de l'adoption du NEPAD comme programme de développement socio-économique de l'Union Africaine. Elle est aussi la deuxième année consécutive du processus de transformation institutionnelle en cours du NEPAD, suite à la décision du 14^{ème} Sommet de nos Chefs d'Etat et de Gouvernement en Janvier 2010, d'intégrer ce Programme aux structures et procédures de la Commission.

4. Les mécanismes de coopération entre l'Agence et les départements de la commission se sont renforcés tant au plan technique qu'en termes d'échanges humains. Cela nous a notamment permis d'éviter des chevauchements et le double emploi préjudiciables au bon fonctionnement de l'Union. Ainsi, les stratégies arrêtées dans le cadre de l'harmonisation des programmes d'activités seront mises en œuvre efficacement en 2012.

Monsieur Le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

5. Je voudrais souligner qu'en tant que structure technique de la Commission, l'Agence du NEPAD a également apporté son appui à la Commission au cours de ces six derniers mois, dans la préparation de plusieurs rencontres de haut niveau, notamment le quatrième Forum de Haut Niveau sur l'efficacité de l'aide et la 17^{ème} Conférence des Parties (COP17) de la Convention des Nations Unies sur le changement climatique, tenu en Afrique du Sud..

6. Sur le même registre, je rappellerai aussi la collaboration dynamique du NEPAD avec les Communautés Économiques Régionales, partenaires essentiels dans la mise en œuvre de nos programmes continentaux comme le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (CAADP) et le Programme pour le Développement des Infrastructures en Afrique (PIDA).
7. Toutefois, des efforts restent encore à faire pour permettre à l'Agence de travailler plus efficacement dans le cadre de ses nouvelles missions. Il s'agit par exemple, de doter l'Agence du NEPAD, non seulement d'une structure fonctionnelle en adéquation avec son mandat mais aussi de ressources financières afin de lui permettre de mettre en œuvre nos programmes et projets la rendant ainsi moins dépendante des financements des partenaires au développement.
8. Dans ce sens, l'adoption par les organes de l'UA du budget 2012 de l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD ainsi que des règles et procédures des organes de gouvernance du NEPAD, renforceront le dynamisme et l'élan de synergie qui régissent les liens de travail de la Commission de l'UA et de l'Agence du NEPAD.

Monsieur Le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

9. Il me plaît , avant de terminer mon propos, de féliciter le Vice-président de la Commission et tous les Commissaires de la Commission de l'Union Africaine, qui ont œuvré sans relâche à mes côtés, durant ces quatre dernières années, pour la réalisation des objectifs de l'Union avec son programme NEPAD. Permettez-moi de féliciter tout particulièrement le Dr. Maxwell Mkwezalamba, Commissaire aux affaires économiques, qui n'a ménagé aucun effort pour soutenir la Commission dans ce processus d'intégration du NEPAD aux structures et processus de l'UA. Il me plaît également de féliciter le Dr Ibrahim Mayaki, Secrétaire Exécutif du NEPAD pour son leadership ainsi que pour les résultats obtenus à la tête de l'Agence du NEPAD.
10. Enfin, comme nous sommes encore en Janvier, bonne et heureuse année à tous. Je vous remercie pour votre aimable attention.